

Journal Municipal



Volume 29, Numéro 4
Avril 2024

Sommaire

Le conseil en bref...	1
COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES !	2
AVIS! Collecte de gros rebuts	2
Ramonage des cheminées	2
Nouvelles indications de numéros civiques	2
BINGO ! BINGO!	2
AGA de la Corporation touristique	3
Ouverture de l'écocentre des Basques	3
Assemblée générale et Bingos – Club 50 ans et plus	3
Parcelles de jardin communautaire - inscriptions	3
Info-Fermières – Exposition annuelle	4
Messages du Club des 50 ans et plus!	4
Chambre de commerce – Passeport Johannois	4
Dîner spaghetti – Corporation touristique	4
Un vendeur à votre porte? Quand se méfier?	5
Tonte des pelouses	6
Bac brun et ménage du printemps	6
CPA Les Étoiles magiques de St-Jean-de-Dieu	7
La Grande Tablée 2024!	8
Publicités	8

de sécurité incendie de la Municipalité, assujetti à une période de probation de six (6) mois.

Une nouvelle entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge a été acceptée pour une période de deux (2) ans à compter du 21 juin 2024. La contribution de la municipalité s'élève à 338.20\$ et représente 0.20 \$ / per capita.

Le paiement du décompte progressif no 10 relativement aux travaux de reconstruction du garage municipal a été autorisé au montant de 10 748,31 \$ incluant les taxes à l'entreprise Marcel Charest & Fils inc.

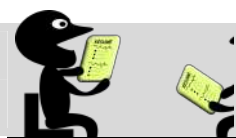
Par la suite, en l'honneur de M. Jean-Marie Côté, la municipalité de St-Jean-de-Dieu attribue à la rue projetée du lot n° 5 674 058 l'odonyme « Place Jean-Marie-Côté » et achemine la résolution à la Commission de toponymie du Québec pour officialisation.

Les projets de règlements présentés en assemblée publique de consultation en début de soirée ont fait l'objet d'adoption soient les règlements no 466 (Lotissement), no 467 (Usage de bureaux administratifs dans la zone H-B) et no 468 (Modifiant le règlement sur les colporteurs).

Le conseil appuie le comité Grand défi des Basques de l'École secondaire de Trois-Pistoles et accueillera leur événement dans notre municipalité pour le grand départ du samedi et l'activité de Zumba. La 3^{ème} édition du Grand défi des Basques aura lieu les 23 et 25 mai 2024 dans plusieurs municipalités des Basques.

Finalement, un montant de 100,00 \$ a été accordé à la Fabrique de St-Jean-de-Dieu pour l'organisation de leur bingo ainsi qu'un montant de 2500,00 \$ plus 1000,00\$ (main-d'œuvre) a été attribué au comité des Loisirs pour La Bastringue d'Automne.

Prochaine séance du conseil le 13 mai 2024 à 19h30



LE CONSEIL EN BREF...

Une assemblée publique de consultation a précédé la séance du conseil le lundi 8 avril dernier relativement aux projets de règlement no 466 intitulé Règlement de lotissement, no 467 visant la mise à jour du règlement no 232 (règlement de zonage) afin d'autoriser l'usage de bureaux administratifs dans la zone H-B4 ainsi que le no 468 modifiant le règlement sur les colporteurs de la municipalité.

La séance régulière a suivi avec l'adoption du procès-verbal de mars et des comptes payés (salaires, chèques émis, dépôts directs et prélèvements) et à payer pour le mois de mars 2024 soit un total de 430 194,55 \$.

Puis, le directeur général a été autorisé à procéder à l'embauche de M. Jérigo Coulombe à titre de pompier à temps partiel au sein du service



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Suite à quelques problématiques rencontrées avec les sacs noirs, la collecte des matières recyclables ramassera que les sacs transparents (bleus ou clairs). Tout autre sac ne permettant pas de voir le contenu ne sera plus accepté et laissé sur place.

Merci de votre précieuse collaboration !



AVIS ! CUEILLETTE DES GROS REBUTS

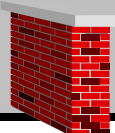
La cueillette des gros rebuts se fera le **JEUDI 9 MAI 2024** pour le secteur des **RANGS** et le **MERCREDI 22 MAI 2024** pour le secteur **VILLAGE**. Pour être sûr que vos encombrants soient bien ramassés, nous vous demandons de bien vouloir les sortir le soir avant la collecte. Merci de votre compréhension.



COLLECTE D'ENCOMBRANTS

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (meublier extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : appareils réfrigérants, matériaux de construction, matériel électronique, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).



RAMONAGE DES CHEMINÉES

Les travaux de ramonage des cheminées débuteront dans les premiers jours de mai 2024. Il faut préciser que c'est un ramonage partiel (cheminée seulement) et que le propriétaire doit faire nettoyer les conduits et l'appareil producteur de chaleur.

Si vous prévoyez être absent lors du passage du ramoneur, vous devez fermer les orifices d'admission d'air de l'appareil et le registre (clé de tirage) sur le conduit de raccordement. Le ramoneur exécutera son travail selon le règlement en vigueur. **À votre retour, vous devrez enlever de la base de la cheminée toute suie, détritus ou autres.**

P.S. Ne pas chauffer la journée du ramonage.

635
Saint-Jean-de-Dieu

INDICATIONS DE NUMÉROS CIVIQUES!

Dans les prochains jours, de nouveaux numéros civiques seront installés à chaque résidence des rangs de la municipalité (à l'entrée de la cour). Ces indications municipales faciliteront le travail des services d'urgence appelés à intervenir et permettra également d'orienter les visiteurs au bon endroit. Les panneaux seront de couleur verte et les inscriptions blanches. Merci de votre collaboration!



27 avril 2024 à 19h30

**À LA SALLE ÉDOUARD-D'AUTEUIL
SITUÉE
AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE**

GROS LOT

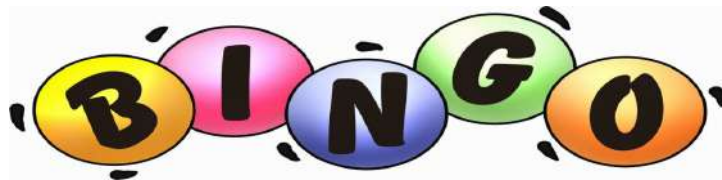


**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE
ENCOURAGEMENT!**

BIENVENUE À TOUS!



LE COMITÉ DE LA FABRIQUE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CORPORATION TOURISTIQUE



L'assemblée générale annuelle de la Corporation Touristique aura lieu le mercredi 24 avril 2024 à 19h30 à l'édifice municipal. Le bilan de l'année 2023 sera présenté.

Bienvenue à tous.

Lucie Ouellet Sec.
La Corporation Touristique

**OUVERTURE DE
L'ÉCOCENTRE DES BASQUES**

Du 10 avril au 9 novembre
Mercredi au samedi
8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

INFO : MRC des Basques
418 851-3206 #1.

Ouvert du 10 avril au 9 novembre 2024, du mercredi au samedi entre 8 h et 12 h et 13 h à 16 h, l'écocentre de la MRC des Basques est situé au 2, route à Cœur à Notre-Dame-des-Neiges.

Pour plus d'information, visitez le www.mrcdesbasques.com ou contactez la MRC des Basques au 418 851-3206 #1.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET BINGO ! CLUB DES 50 ANS ET PLUS!!!

Assemblée générale du club des 50 ans et plus de St-Jean-de-Dieu

Lundi le 20 mai 2024 à 19h00

Au local du Club, 2 Place Parent, St-Jean-de-Dieu.

Si vous désirez faire partie du conseil d'administration, vous pouvez communiquer avec madame Danielle St-Jean au 418-857-6049 au moins 5 jours avant la date de l'assemblée générale.



Merci et bienvenue à tous!

Bingo – Bingo – Bingo

Vous êtes invités à venir vous amuser à partir du 2 mai 2024, les jeudis après-midi (13h15) à notre petit Bingo du club des 50 ans et plus de St-Jean-de-Dieu, au 2, Place Parent.

Bienvenue à tous!

**JARDIN COMMUNAUTAIRE
PÉRIODE D'INSCRIPTIONS**

Voici arrivée la période d'inscription pour obtenir une parcelle au Jardin communautaire situé aux Habitations du Jardin. Sept (7) parcelles d'environ 24 pieds X 16 pieds sont disponibles pour cultiver des légumes à l'intérieur d'un emplacement clôturé. Tout résident de Saint-Jean-de-Dieu est éligible pour une parcelle. Premier arrivé, premier servi.

En plus des parcelles au sol à l'intérieur du jardin clôturé, il y a cinq (5) jardinets surélevés. Ces jardinets sont réservés aux occupants du 21 logements.

Une fois attribué, le jardinier:

- devra apporter ses propres semences.
- a accès à un cabanon où des outils et du compost y sont disponibles.
- obtiendra pour la saison une clé du cabanon et une clé pour ouvrir la clôture
- devra maintenir sa parcelle propre, bien entretenu dans le respect des voisins à défaut de quoi son droit de cultiver lui sera retiré.

Pour réserver votre espace, téléphonez au (418) 963-3529, poste 0. L'inscription doit être

faite avant le 24 mai 2024. Des frais d'inscriptions minimales de 20.00 \$ sont imposés aux jardiniers dont la parcelle aura été confirmée.



INFO-FERMIÈRES EXPOSITION ANNUELLE

Le Cercle des fermières de Saint-Jean-de-Dieu vous invite à son exposition annuelle qui se tiendra mercredi le 22 mai 2024 à la salle des 50 ans et plus.

L'entrée aux visiteurs débute dès 13 heures et se termine à 17 heures suivi d'un souper à 17h30. Le menu se compose de soupes, salades, cipailles et desserts.

Les billets sont en vente auprès de Mme Chantal Roy au 418 714-1226 ou par courriel à chantalroy6@gmail.com et sont au coût de 25\$ par adulte et de 10\$ pour les enfants de 12 ans et moins.

On vous attend en grand nombre, au plaisir de vous y rencontrer.

Ginette Lévesque
Responsable communications

MESSAGE DU CLUB DES 50 ANS ET PLUS!!!



Attention! Attention! Attention!

Suite à notre dernière réunion du Conseil d'administration, le conseil a pris la décision de faire quelques changements concernant le prix de la location du local du Club des 50 ans et plus de Saint-Jean-de-Dieu. Les prix sont: pour les membres : 100,00\$ et pour les non membres: 125,00\$. Ces nouveaux tarifs entrent en vigueur à partir du mois de juin 2024. Merci de votre compréhension.

Le conseil du Club des 50 ans et plus de Saint-Jean-de-Dieu,
Danielle Landry, secrétaire



PROGRAMME INCITATIF À L'ACHAT LOCAL PASSEPORT JOHANNOIS



Passeport Johannois

La Chambre de commerce de Saint-Jean-de-Dieu vous invite à participer au Programme incitatif à l'achat local le « Passeport johannois ». Le programme se poursuit toujours. M. Éric Malenfant, Président de la Chambre de commerce a procédé au tirage le 21 mars dernier. Cinq prix totalisant 1 350\$ en monnaie johannoise à redistribuer dans nos entreprises ont été remis. Les gagnants sont Frédéric Bouchard, Francine Rioux, Nadine Turcotte, Caroline Bélanger et Céline Gagnon. Félicitations et merci à tous pour votre participation! Les commerces visités par les gagnants sont Garage Steve Gamache, Gaz bar Danie Gamache, Pharmacie Dominic Beaumont inc., Alimentation JY Belzile, Dépanneur H. Lebel, Restaurant Le Gueuleton, L'Caf St-Jean et Unoria Coopérative. Le prochain tirage aura lieu le 21 juin prochain. Vous pouvez déposer votre Passeport johannois complété dans l'entrée de l'Édifice municipal ainsi que chez Alimentation JY Belzile. Participez en grand nombre et encouragez ainsi nos entreprises locales!

DÎNER SPAGHETTI CORPORATION TOURISTIQUE



La Corporation touristique de Saint-Jean-de-Dieu organise un dîner spaghetti le dimanche 2 juin 2024 à 11h30 à la salle de l'Âge d'Or. Vous êtes cordialement invités à ce dîner. Les billets seront en vente au dépanneur Lebel et chez Alimentation Jean-Yves Belzile ou auprès des membres au coût de \$16.00 pour adulte et \$8.00 pour les enfants de 5 à 12 ans, ce qui inclut les breuvages. Bienvenue à tous!

Pour information : 418-963-2791.

M. Vital Ouellet président

Mme Jacynthe Dubé, Mme Lucie Ouellet, Mme Lucette Ouellet, Mme Pierrette Sirois, M. Gilles Malenfant, M. Alain Langelier, M. Denis Desjardins et M. Gaston Paré.



UN VENDEUR À VOTRE PORTE? QUAND FAUT-IL SE MÉFIER?

Un commerçant se présente chez vous. Il affirme qu'une thermopompe, des panneaux solaires ou un autre appareil vous feraient réaliser des économies d'énergie importantes. Ou encore, il prétend que votre propriété nécessiterait des travaux d'isolation ou de décontamination. PAS SI VITE! Face au vendeur qui fait du porte-à-porte, méfiez-vous et faites des vérifications.

Méfiez-vous du vendeur dans ces situations

Il vous a d'abord caché son intention

Fuyez le commerçant qui a **camouflé son intention** : vous vendre un bien ou un service. Il prétendait évaluer le rendement de vos appareils de chauffage ou de climatisation? vérifier gratuitement l'efficacité écoénergétique de votre maison? proposer des subventions en se disant mandaté par un organisme public? Des commerçants, notamment sur les réseaux sociaux, donnent de **fausses raisons** pour obtenir vos coordonnées et tenter de vous vendre quelque chose. C'est illégal.

Il dit que des subventions paieront presque tout

Vérifiez vous-même votre **admissibilité aux programmes d'aide financière gouvernementaux ou à des crédits d'impôt**. De l'information est disponible auprès du [ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#) et d'[Hydro-Québec](#). Ne vous fiez pas au commerçant. Son but est de faire une vente, pas de vous faire profiter d'une subvention.

Il évite d'écrire les promesses d'économies prévues

Exigez du vendeur à domicile qui parle d'une réduction de votre facture d'électricité que les **économies prévues figurent au contrat**. Il refuse? Il est possible que ce soit de fausses promesses. Pour évaluer la

rentabilité de panneaux solaires, Hydro-Québec propose un [outil de calcul](#) utile.

Il vous presse de signer un contrat sur-le-champ

Ne signez jamais de contrat le jour même. L'offre qui est faite aujourd'hui sera encore valide plus tard. Prenez le temps de **comparer le prix demandé auprès d'au moins 2 autres fournisseurs** de votre région pour voir s'il est concurrentiel.

Il propose d'effectuer des travaux rapidement

Refusez. Les **travaux ne devraient pas être faits dans les 10 jours** qui suivent la conclusion d'un contrat. Pourquoi? Parce que vous avez le droit d'[annuler le contrat](#) sans frais ni pénalité pendant ces 10 jours. Le commerçant pourrait s'empresse de réaliser des travaux pour vous dissuader d'exercer ce droit d'annulation.

Il refuse de vous laisser des documents

Ne faites pas affaire avec un vendeur qui refuse de vous remettre les **documents relatifs au contrat à conclure**. Vous devriez par exemple pouvoir obtenir une copie de la soumission ou du contrat proposé. Vous pourrez ainsi le lire tranquillement et attentivement.

Il n'a pas de permis

Vérifiez bien. Le vendeur doit avoir un [permis de commerçant itinérant](#) de l'**Office de la protection du consommateur**. Ce permis l'autorise à faire ses activités. Il atteste aussi que le commerçant a fourni un cautionnement pour vous dédommager en cas de problème, selon la situation. Par contre, le permis ne prouve ni son honnêteté ni ses compétences. Une **licence de la Régie du bâtiment** et un **permis de votre municipalité**, si elle autorise la vente itinérante sur son territoire à cette condition, peuvent aussi être requis.

Il vous fournit des coordonnées incomplètes

Ayez tout : numéro d'immeuble, rue, municipalité et numéro de téléphone. Une case postale ou un courriel, ce n'est pas assez. Sans coordonnées complètes, vous aurez de la difficulté à retrouver le commerçant en cas de problème.

Il vous est inconnu

Voyez si le commerçant a été mis en demeure par d'autres consommateurs ou si l'Office de la protection du consommateur a dû intervenir auprès de lui. L'outil [Se renseigner sur un commerçant](#) fournit l'information.

Contrat et paiement

Tout est en règle et vous pensez accepter l'offre du vendeur itinérant? Voici 3 éléments supplémentaires à considérer :

- Le **contrat conclu avec un commerçant itinérant** doit comprendre **plusieurs renseignements**. Assurez-vous que tout y est. Plus l'entente sera claire, plus vous éviterez d'éventuels problèmes.
- Une fois le contrat signé, **ne payez pas tout de suite**. Le commerçant ne peut pas exiger un paiement dans les 10 jours qui suivent la conclusion du contrat, sauf s'il vous a déjà remis le bien prévu. Cette règle s'applique parce que vous avez le droit d'annuler votre contrat sans frais ni pénalité pendant ces 10 jours.
- Si vous empruntez pour cet achat, **choisissez vous-même le prêteur**. Rien ne vous oblige à faire affaire avec la compagnie de crédit que vous suggère le vendeur. Avant de prendre entente, portez aussi attention au montant total à payer, incluant les frais de crédit. Les petits versements sont souvent trompeurs.

Visitez la page [Vendeur itinérant : quand faut-il se méfier?](#) (Québec.ca/vente-itinérante).



TONTES DES PELOUSES

Saviez-vous que près de 35 % de la production agricole planétaire dépend directement des insectes pollinisateurs, et que le miel de printemps, qui vient de la récolte de nectar, est un miel de pissenlit ? Sans nos pollinisateurs, la plupart des plantes à fleurs ne pourraient produire leurs graines. Les pollinisateurs à la sortie de l'hiver, se voient privés de leur première source d'alimentation par la tonte hâtive des pelouses éliminant du même coup les pissenlits qui sont une première source en abondance de pollen et de nectar.

Il ne s'agit pas de laisser pousser la pelouse indéfiniment, mais plutôt de retarder la première tonte de quelques semaines, question de fournir un garde-manger aux pollinisateurs et leur laisser le temps de se refaire des forces, et aux autres fleurs, sources de pollen et de nectar, le temps d'éclorre.



BAC BRUN ET MÉNAGE DU TERRAIN

Au printemps, 2 erreurs de tri reviennent trop souvent !

- Les arbustes ainsi que les branches d'arbres et les tas de brindilles ne vont PAS au bac brun. On peut les brûler en respectant les consignes de notre municipalité et de la société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).
- Les petits (ou gros) tas de terre, de garnotte, de gravelle et de gravier ne vont PAS au bac brun. On peut s'en départir en les déposant au bac de déchets.

Quand nous sommes nombreux à faire ces erreurs, nous rendons le travail des employés de l'usine de biométhanisation très difficile. Ayons une pensée pour eux et prenons le temps de réfléchir en triant nos matières.

PRENDRE LE TEMPS DE BIEN TRIER, C'EST MIEUX POUR TOUT LE MONDE !



C.P.A LES ÉTOILES MAGIQUES

Le samedi 23 mars dernier a eu lieu le 30^e gala de fermeture du club de patinage artistique Les Étoiles magiques de Saint-Jean-de-Dieu. Pour ce faire, les membres du CA aimeraient remercier toutes les patineuses qui ont fait de ce gala un succès ainsi que notre entraîneuse, madame Marie-Josée Baril.

Nous aimerions aussi remercier tous les bénévoles qui sont très précieux chaque année.



Et finalement, nous aimerions vous remercier, chers spectateurs, d'être venus nous encourager en si grand nombre. Votre présence nous a touchés droit au cœur. La préparation d'un tel évènement demande beaucoup d'heures de travail de la part de notre comité organisateur, et ce, dans le but de vous offrir la plus belle expérience possible ainsi que de permettre à nos patineuses de présenter ce sur quoi elles ont travaillé très fort tout au long de l'année.

En espérant vous retrouver l'an prochain pour une 31^e saison!

NOS COMMANDITAIRES

Dans la catégorie DIAMANT :

- *Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu*
- *Caisse Desjardins des Basques*
- *Députée Amélie Dionne*
- *Construction Maxime Sénéchal*
- *Pharmacie Dominic Beaumont, affilié Proxim*
- *JCO Malenfant*
- *Belisle portes et fenêtres architecturales*

Dans la catégorie OR :

- *Loisirs, Saint-Jean-de-Dieu*
- *BMR, Unoria la coopérative*
- *Camillien Charron*
- *La Chambre de commerces de Saint-Jean-de-Dieu*
- *R. Ouellet équipement de ferme*
- *Hugo Sénéchal, Débardage Forestier*
- *Ferme Bastille*

Dans la catégorie ARGENT :

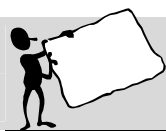
- *Titon Débosselage*
- *FredHobby Informatique*
- *Foresterie Sébastien Rioux*
- *Corporation de développement socio-économique de Saint-Jean-de-Dieu*
- *Les p'tits plaisirs de Soleil*
- *Ferme Castillo, Frédéric Bastille*
- *Clinique Dentaire Geneviève Lafrance*
- *Alimentation J-Y Belzile*
- *Distributions Aliprix*
- *Resto-Bar le Gueuleton*
- *Dépanneur H. Lebel*
- *Fromagerie des Basques*
- *Ferme Alain Bélanger et fils*

Dans la catégorie BRONZE :

- *Atelier de réparations générales*
- *Transport Gaétan Rioux*
- *Transport Éric Rioux*

LES MEMBRES DU CA

**Marie-Soleil Dubé,
Marie-Pier Gagnon,
Émilie Lebel,
Sophie Bastille.**



LA GRANDE TABLÉE 19 MAI 2024

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Cyprien vous invite à célébrer le jour des Patriotes sous le thème : Une source d'inspiration d'hier à aujourd'hui

Dimanche le 19 mai 2024 à 11h30

Grande tablée des Patriotes
à la salle Ray Réfrigération
Édifice Alcide-Ouellet

Menu d'antan 6 services
Musique folklorique

Précédé de la célébration religieuse à 10 h
Remise du prix du Patriote par la SSJB
de Saint-Cyprien
Remise de la bourse Alexis-Dupuis par
la Municipalité

Réservations et informations :
Lucille Gamache au 418-963-1433
Prix : \$25.00 / adulte et \$10.00 / 6 - 12 ans
Gratuit / 0 - 5 ans

Aucun billet ne sera vendu à l'entrée

Les Entreprises Jean D'Auteuil Inc.
30, rue Lafrance, St-Jean-de-Dieu
418-963-1328/418-863-2060

- Excavation
- Déneigement
- Drainage
- Installation septique
- Champ d'épuration

Karin Esthétique
Karine Côté
Esthéticienne & électrolyste

418 963-5395 | 2158, Route 293 Nord
Saint-Jean-de-Dieu

SFL
Placements
REER
CELI-APP
FERR
REEE

ASSURANCES DE PERSONNES
via Allocations groupées (modèle)

MARC-ALEX BASTILLE
Un service clé en main partout au Québec.
418 863-2256

EMBELLISSEMENT DE L'AUTO
"Vente d'autos et camions usagés"

- Pose de pare-brise
- Peinture, débosselage
- Réparation de véhicules accidentés

NECA AUTOCOLOR Réjean Daindon, prop.
963-3627

pmt rc
l'assure

pmtroy.com 1 866 780-0808

**ESPACE
À
LOUER**

Clinique d'Esthétique Beauté Plus
Guylaine Bélanger, propriétaire

2, 4^e Avenue
St-Jean-de-Dieu, QC G0L 3M0
Tél.: 418 963-2915
Télec.: 418 963-1262
info@esthetiquebeautepius.ca
www.esthetiquebeautepius.ca

ALIMENTATION
J.-Y. BELZIL INC.

Boucherie • Épicerie licenciée • Agence

56, rue Principale Nord, C.P. 39

**STUDIO D'ESTHÉTIQUE ET
D'ÉLECTROLYSE
À L'AVANT-GARDE**

- Électrolyse
- Nettoyage de peau
- Épilation à la cire
- Manucure
- Pédicure
- Maquillage

Nadine Turcotte prop.
8, 1ère Avenue
St-Jean-de-Dieu
Tél.: (418) 963-2944

Massothérapie
Reçus pour assurances

Membre de l'Association des Électrolystes du Québec Inc.

Sylvie Soulard
MASSOTHÉRAPEUTE

418 551-9037

**CONSTRUCTION
CLAUDE GAGNON
INC.**

- ✦ Excavation, chemins forestiers
- ✦ Installations septiques "Ecoflo"
- ✦ Service de tamisage, démolition
- ✦ Transport de tout genre
- ✦ Vente de gravier conforme
- ✦ En affaires depuis 50 ans

Joël Gagnon
150, rue Principale Nord, St-Jean-de-Dieu QC G0L 3M0
Tél. : 418-963-2084
Cell.: 418-868-5146 *Au plaisir de vous servir!*

**Présent dans la
communauté**

Centre de services Saint-Jean-de-Dieu
71, rue Principale Nord
desjardins.com/caisse-basques

Desjardins
Caisse des Basques